

ifce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



44^{ème} Journée de la Recherche Équine
Jeudi 15 mars 2018

Les reconfigurations des métiers du cheval

V. Deneux

INRA – UMR Innovation, 2 place Viala, Bat 27, 34060 Montpellier Cedex 02
Université Paul Valéry Montpellier 3, ED 60 TTSD, site Saint Charles, Route de Mende, 34199 Montpellier
cedex 5.

Résumé

La multiplicité des fonctions des chevaux témoignent de leur utilité et de leur importance dans la culture humaine. Les activités qui fondent le lien entre les chevaux et les humains s'inscrivent dans le champ du travail, dans la volonté de créer et de partager un monde commun. Aujourd'hui, les liens plurimillénaires entre humains et chevaux ne vont plus de soi. La critique animaliste est apparue en réaction à l'instrumentalisation des animaux, au cours de la Révolution Industrielle du XIX^{ème} siècle. Les militants de la cause animale ne voient en la domestication qu'une forme d'esclavagisme. Il faudrait alors libérer les animaux du joug humain et leur rendre justice. A partir des concepts et des méthodes de la sociologie, plus précisément des théories du travail, il s'agit de rendre compte de la richesse des liens entre humains et chevaux puis d'analyser comment les théories du droit des animaux obligent à reconfigurer lesdits liens.

Mots clés : sociologie, travail, relations humains-chevaux, animalisme

Summary

The multiplicity of horse functions reflects their utility and importance in human culture. The activities that form the link between horses and humans are part of work, desire to create and share a common world. Today, the multimillenary links between humans and horses are no longer self-evident. The animalist criticism appeared in reaction to the exploitation of animals, during Industrial Revolution. Militants of animal cause see in domestication a form of slavery. It should be necessary to free the animals of human yoke and to return them justice. From key concepts and methods of sociology, more exactly the working notion, it is a question of reporting the wealth of links between human beings and horses, then of analysing how theories of animals rights oblige to reconfigure the links.

Key-words: sociology, work, humans-horses relationships, animalism



Introduction

Les peintures rupestres de la grotte Chauvet, témoignent de la fascination ancestrale des humains pour les chevaux, et l'on remarque que, de manière plus ou moins proche, les animaux sont présents dans toutes les sociétés humaines, dans les représentations ou dans la vie quotidienne. La domestication de certaines espèces marque une volonté réciproque de partager et de construire un monde commun. C'est, notamment, par le travail que peut être rendue réelle une œuvre commune. La pérennité de la place du cheval dans nos sociétés tient, sans doute, en sa capacité à répondre aux besoins des hommes, à se rendre utile par son travail et à s'ajuster continuellement aux attentes sociétales. Aujourd'hui, ces relations de vie et de travail avec les chevaux ne semblent plus être une évidence. Les militants de la cause animale ne voient en la domestication qu'une forme d'esclavagisme. Au nom de l'antispécisme, ils veulent libérer les animaux domestiques du joug humain et obtenir la cessation des préjudices que subissent les animaux domestiques.

Depuis la naissance de la discipline, l'étude des animaux est portée par l'éthologie. Par ses protocoles scientifiques, elle analyse les relations entre congénères d'une même espèce, ou les capacités cognitives d'individus d'une espèce donnée. Afin d'assurer l'objectivité des résultats et donc leur validité, les interactions des chevaux avec les expérimentateurs doivent être les plus minimales possibles. Or, dans le cas des animaux domestiques, il faut noter que ceux-ci ne sont plus des êtres « naturels », ils ont acquis une seconde nature née de leurs liens avec les humains.

L'objectif de ma communication est de proposer des pistes d'analyse de ce qui fait le lien plurimillénaire entre humains et chevaux, à partir des concepts et des méthodes des sciences humaines et sociales. L'article s'inscrit dans une sociologie des relations de travail entre humains et animaux qui a pour but d'analyser les interrelations entre humains et animaux, dans les mondes qu'ils partagent. Ici, je m'attacherai, plus précisément, à investir la notion du travail comme moteur des liens humains-chevaux. Les méthodes utilisées sont des entretiens semi-directifs (enregistrés puis retranscrits) réalisés auprès de professionnels qui vivent d'une activité économique en lien direct ou indirect avec le cheval et des observations des relations humains-chevaux dans des situations de travail. A ce jour, 63 entretiens ont été réalisés, au mois d'avril-mai 2017, sur la Côte d'Azur ; puis, en octobre-novembre, en région Centre, Pays de la Loire et à Paris. 46% des entretiens ont été effectués auprès des professionnels du secteur des sports équestres, 17% auprès des professionnels ayant des fonctions transversales (vétérinaires, maréchaux ferrants...), 12% auprès de ceux travaillant avec des chevaux de trait (secteur agricole et secteur urbain), 11% auprès des professionnels travaillant dans les courses, 11% auprès de la police montée, enfin 3% auprès des professionnels du spectacle. Je ne suis qu'au début de ma collecte de données, je présente donc, ici, mes tous premiers résultats et des débuts d'analyse.

Dans le cadre de cette communication, je vais, tout d'abord, définir des concepts issus de la sociologie du travail, de la sociologie des professions et de la psychodynamique du travail, avant d'en mesurer la pertinence sur l'étude des représentations des relations de vie et de travail entre humains et chevaux. Puis, je présenterai les principales théories du droit des animaux et leurs impacts au niveau sociétal, politique et sur les nouvelles aspirations sociétales relatives au cheval. Enfin, je décrirai, à partir de premiers résultats d'enquêtes, comment les mondes équins perçoivent ces nouvelles sensibilités et en quoi elles reconfigurent les relations de vie et de travail entre humains et chevaux.

1 Une histoire des relations humains-chevaux

1.1 De l'importance des mots

1.1.1 Une communication intime

Dès que nous sommes en contact avec des individus ou des groupes, nous communiquons afin de construire un vivre ensemble qui se réalise par la volonté de comprendre l'autre, la réalité de son monde et donner du sens au monde partagé. Ce processus de compréhension permet selon le philosophe Alain de *faire société* (Alain, 2015). *Faire société*, c'est reconnaître que les individus sont en interdépendance et qu'ils n'existent que dans des relations interactives, dans la reconnaissance de soi et de l'autre.

Pour Christophe Dejours (2013), nous n'avons pas qu'un corps biologique, il existe un corps érogène, sensible, à partir duquel s'expriment la sensibilité, les émotions et l'intime. Dans ses travaux, Jocelyne Porcher, à la suite de Michèle Salmons, montre que la relation des éleveurs aux animaux est un rapport de corps à corps, d'une intimité du langage. Je retrouve cette perception dans les entretiens que j'ai réalisés. Certains professionnels du monde du cheval déclarent avoir voulu vivre et travailler avec les chevaux car il n'y a justement pas besoin de mots, d'abstraction. Ce langage sensible primaire et primitif, pour lequel les



animaux ont - aux dires de nombreux éleveurs - des compétences que les humains n'ont pas, est le fondement de la communication interindividuelle et inter-espèce qui permet de *faire société avec les animaux* (Porcher, 2013). C'est pourquoi, J. Porcher précise que les animaux connaissent bien mieux notre monde et nos règles que nous ne connaissons les leurs.

Ainsi, la communication permet une de compréhension mutuelle qui crée une sociabilité. Cette relation entre individus, de même espèce ou non, n'existe que parce qu'il y a quelque chose à réaliser ensemble, c'est-à-dire du travail.

1.1.2 Une affaire de vocabulaire

La définition classique du travail est « *l'ensemble des activités humaines coordonnées en vue de produire quelque chose* » (Le Petit Robert, 2017), dans un but généralement économique. Christophe Dejours, fondateur de la psychodynamique du travail, rappelle qu'il existe des différences entre le travail prescrit et le travail réel. Le travail prescrit correspond à l'ensemble des procédures établies pour réaliser une tâche. Le travail réel est ce « *que le sujet doit ajouter aux prescriptions pour pouvoir atteindre les objectifs qui lui sont assignés* » (Dejours, 2013). En transformant le verbe travailler en un nom : *le travailler*, C. Dejours (2013) en fait « *le mode d'engagement de la personnalité* » permettant de « *combler l'écart entre le prescrit et l'effectif* ». Soit tout ce que l'individu mobilise pour réaliser une tâche : ses sens, son intelligence, ses savoir-faire, son expérience, son inventivité, etc.

Les résultats des travaux de l'ANR COW (Programme national de recherches mené de 2012 à 2016 par l'équipe Animal's Lab et dirigé par J. Porcher) ont montré qu'il existe un *travailler animal*. L'animal en tant que sujet s'investit dans les tâches proposées par les humains. « *Cet investissement n'a rien de naturel ni de spontané, il est construit par des apprentissages, de la communication, des affects, et par la mobilisation de l'intelligence et des compétences des animaux* » (Porcher, 2017). Contrairement au travail entre humains, les résultats mettent en évidence l'importance du lien affectif, nécessaire aux animaux pour s'engager dans le travail.

Le *travailler animal* met donc en lumière l'animal comme un acteur du travail, ce qui a des conséquences sur les manières de se représenter les relations entre humains et chevaux.

1.1.3 Les conséquences sur les représentations des relations de travail humains-chevaux

On a coutume d'entendre les cavaliers, professionnels ou non, dire « je vais travailler mon cheval » ou de lire des explications sur « comment travailler son cheval ». « Travailler un cheval » sous-entend que le cheval est une sorte de pâte à modeler en fonction de son utilisation, un outil vivant. Dans les entretiens, certains professionnels (plutôt issus des sports équestres) ont eu du mal à appréhender le fait que le cheval puisse travailler par lui-même et que la déclinaison du vocabulaire du travail met mal à l'aise. De même, une personne interrogée évoquait les différents éléments comptables d'une entreprise : d'une part le capital humain, d'autre part le capital outil où se situe le cheval. Nécessitant un investissement préalable, le cheval est l'outil de travail des centres équestres, des entraîneurs... mais, il lui est reconnu sa participation à la création de richesse. L'ambiguïté du statut du cheval se révèle dans ce type de discours, entre un explicite : le cheval est un outil vivant et un implicite : le cheval est un collaborateur.

En légitimant un *travailler du cheval*, la locution « travailler avec un cheval » admet pleinement que le cheval est un collaborateur, un partenaire de travail. Il est à noter que collaboration et partenariat sont des mots explicitement verbalisés par les professionnels qui travaillent avec des chevaux de traction ou les agents de police. Dans les sports équestres, ces notions ne sont pas absentes du discours, elles sont plus implicites. Elles s'entendent, également, dans l'analogie récurrente entre l'éducation du cheval et l'éducation d'un enfant. Or dans ce sens, l'éducation est l'action d'élever un individu, de lui faire acquérir des habiletés et de développer des qualités morales. L'éducation est alors un processus de développement de l'intelligence, d'acquisition de savoir-faire et de définition du cadre d'un bien ou d'un mal. C'est donc le processus préalable au travail.

Ainsi, passer de l'expression « travailler un cheval » à « travailler avec un cheval » engendre des changements de représentations des relations de vie et de travail entre les humains et les chevaux par la reconnaissance du cheval comme étant un acteur de la relation. Le concept de *travailler animal* induit également une relecture de l'histoire des relations entre les humains et les chevaux.

1.2 Une histoire en commun

1.2.1 Le cheval : un acteur des civilisations

Des travaux récents remettent en cause le fait que la domestication soit une domination de l'homme sur la nature et sur l'animal. Des travaux sur l'évolution des génomes d'humains et d'animaux domestiques,



témoignent d'un phénomène de co-domestication (Théophanopoulos *et al.*, 2017). C'est-à-dire que l'homme s'est également domestiqué par des contacts répétés générant une relation avec les animaux. Ainsi, notre humanité s'est construite avec les animaux par le quotidien partagé. Cette relecture de la domestication met en lumière toute l'agentivité – leurs capacités – des animaux à agir sur leur monde et sur celui partagé avec les humains. Il n'y a pas d'angélisme dans cette relecture, si les animaux sont entrés dans la culture humaine, ce sont les conditions de vie, de travail et les représentations desdites relations qui font de la domestication une collaboration ou une exploitation.

Bien que le cheval soit l'animal domestiqué le plus tardivement, ses relations avec l'homme sont les plus diversifiées et les plus imbriquées dans les sociétés humaines. En effet, il est celui auquel on a porté le plus d'attention : traités d'hippiatrique et d'équitation, création des Haras Nationaux, fondation des écoles vétérinaires, création de la Société Protectrice des Animaux et « instigateur » de la loi Grammont. Ainsi, force est de constater, à l'instar de Daniel Roche, qu'« *aucun autre animal que le cheval n'a certainement eu de plus grands effets sur le cours de l'histoire des civilisations* » (Roche, 2015). Jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle, activités humaines et activités du cheval sont étroitement imbriquées : guerres, transport de personnes et de marchandises, agriculture et spectacles. Au XIX^{ème} siècle, le cheval assiste l'homme dans la Révolution Industrielle. Au lendemain de la 2^{de} Guerre Mondiale, l'exode rural et la mécanisation remettent profondément en cause le lien entre humains et chevaux. L'élargissement de la classe moyenne, l'importance donnée aux loisirs et à la place du sport dans l'éducation de l'enfant, lors des Trente Glorieuses, ont permis la massification de l'équitation (voir les travaux de J.P. Digard, C. Tourre Malen, V. Chevalier) et la reconfiguration des liens entre humains et chevaux.

Cette imbrication des activités humaines et des activités du cheval va plus loin puisque les modes de vie sont également en écho : vie extérieure et itinérante, jusqu'à la 2^{de} Guerre Mondiale, puis sédentarisation. Aujourd'hui, dans les sociétés occidentales, humains et chevaux sont des sédentaires et tous deux en subissent les conséquences : troubles du comportement, obésité, maladies métaboliques ; posant d'un côté des enjeux de santé publique et de l'autre les questions du bien-être animal.

Si le cheval a eu une telle incidence sur l'évolution des civilisations, cela tient au fait qu'il est l'animal avec lequel l'homme a entretenu la plus grande diversité des formes de travail. Ce sont les relations de travail entre humains et chevaux qui ont induit la constitution de corps de métier.

1.2.2 Les métiers du cheval

En sociologie, il y a une distinction entre métier et profession. Par exemple, la profession de dirigeant, par des savoir-faire larges de gestion, permet de passer d'un secteur d'activité à l'autre. Ainsi, un dirigeant peut passer de la gestion d'un centre équestre à la gestion d'une carrosserie et inversement. En revanche, le métier de moniteur d'équitation ou de maréchal-ferrant ne peut investir un autre secteur économique sans acquérir de nouvelles compétences. Cela se traduit, notamment, dans les entretiens par « *je ne sais pas quoi faire d'autre* ». Les travaux de Demazière et Gadéa (Demazière *et al.*, 2009) marquent le passage de la sociologie des professions à la sociologie des groupes professionnels. Ces travaux reviennent à l'idée de métier ou de cœur de métier. C'est-à-dire, un ensemble de savoir-faire spécifiques acquis par un apprentissage et un vocabulaire propre, marquant de fait une identité (interne au groupe professionnel mais aussi marqueur social). En cela, le métier inclut aussi bien qu'il exclut.

Les relations de vie et de travail entre les humains et les chevaux, du fait de leur diversité, ont induit une multiplicité de métiers qui se sont constitués au fil de l'histoire. On peut distinguer plusieurs corps de métiers qui impliquent directement le travail du cheval : les activités de transport ; celles de la guerre et de la police ; celles du travail agricole et minier ; celles de l'instruction ; celles des loisirs et spectacles ; celles du sport de haut niveau ; celles des soins et de la médiation. Il est à noter que dans certains cas, ces grands types de métiers ne sont pas indépendants et un cheval peut avoir des tâches prescrites couvrant plusieurs activités. Par exemple, dans un centre équestre, un cheval peut occuper des fonctions d'instruction et des fonctions de soin. Ce qui nécessite une polyvalence de ses compétences. D'autres métiers sont en lien direct avec le cheval sans pour autant l'impliquer directement, par exemple : palefrenier, maquignon, maréchal ferrant...

Rapidement, les métiers des chevaux ont induit leur catégorisation. La première distingue le cheval de selle du cheval de trait. Puis, ont été définis des types de chevaux : destriers, palefrois, roncins, cheval de bât... Peu à peu, se développe la notion de race qui s'institutionnalise au XIX^{ème} siècle, tant par la zootechnie que par le monde des courses avec le début des livres généalogiques. En fonction des attentes du métier, plusieurs critères sont définis pour le recrutement des chevaux. Dans les entretiens que j'ai réalisés, le premier critère de sélection verbalisé est celui du caractère. Le critère relatif aux caractéristiques physiques est implicite ; dans la mesure où elles se voient, elles apparaissent aux professionnels comme « *tellement évident* ». Il y a ici, l'idée d'un déterminisme biologique garant des futures relations de travail. Dès lors, les critères propres à



la race : phénotype et génétique sont des prérequis car ils laissent présager du potentiel d'un cheval. Cela est particulièrement important pour les chevaux destinés à être des sportifs de haut niveau. Le second critère retenu est celui du caractère : fort pour le sportif de haut niveau, déterminé pour le cheval de police, placide pour le cheval de soin... Hormis le cas des chevaux qui travaillent dans les collectivités territoriales ou ceux qui sont vendus à des particuliers, la question des compétences n'est pas un critère de sélection. En effet, les professionnels préfèrent recruter des jeunes chevaux qu'ils pourront former en fonction de leurs attentes et en gérer par eux-mêmes la carrière.

Malgré, quelques spécificités propres liées à chaque cœur de métier, le vocabulaire se constitue en un socle commun qui se retrouve d'un métier à l'autre ; par exemple, la description anthropomorphique du cheval, son mode de vie et ses soins ou encore la figure emblématique de *l'Homme de cheval*. Par sa connaissance quasi « omnisciente » du cheval, issu d'un long apprentissage et d'une grande expérience, il est le garant des relations de vie et de travail entre humains et chevaux.

En revanche, les marqueurs identitaires des groupes professionnels, suivant leur type de métier avec les chevaux, entérinent de profondes ruptures dans le monde du cheval. Celles-ci sont renforcées par les races de chevaux utilisées dans chaque métier. Cela influence les représentations que chaque groupe professionnel a de lui-même, mais surtout qu'il a des autres. De manière générale, il y a trois grandes catégories de représentations sociales des métiers avec les chevaux. Les chevaux de trait apparaissent comme des marqueurs des classes dites paysannes et ouvrières ; ceux des sports équestres comme des marqueurs des classes moyennes et bourgeoises et ceux des courses, surtout de galop, comme des marqueurs des classes bourgeoises et aristocratiques.

Bien qu'il y ait un animal et des éléments sémantiques communs, la multiplicité des métiers, des races ainsi que les représentations identitaires des groupes professionnels freinent la constitution d'une filière unie capable de faire front face aux enjeux sociétaux montants.

Au XIX^{ème} siècle, l'apogée de la théorie cartésienne de l'animal machine, la zootechnie et la révolution industrielle ont profondément modifié les relations de travail entre les humains et les animaux conduisant à la réification de ces derniers. Malgré des mouvements de protestations et la constitution des premières associations de protection des animaux, il faut attendre les années '70, pour voir l'apparition d'un corpus théorique en faveur de la cause animale dans le débat public, tout d'abord dans les pays anglo-saxons, puis en France dans les années '90.

2 Les incidences des remises en cause dans les reconfigurations des métiers du cheval

2.1 Les remises en cause

2.1.1 Les théories du droit des animaux

En réaction aux excès du scientisme et du capitalisme industriel, des voix se sont élevées, depuis le début même de l'exploitation industrielle des animaux, contre leur instrumentalisation et la violence qui leur est infligée. Le concept de *sentience* est le point d'achoppement qui fait passer l'animal objet à l'animal sujet avec pour référence récurrente, la phrase de Jeremy Bentham « *La question n'est pas peuvent-ils raisonner ? ni peuvent-ils parler ? mais peuvent-ils souffrir ?* » (Singer, 2012). La première mise en pratique de cette contestation est le welfarisme. Il ne remet pas en cause l'utilisation des animaux domestiques. Il s'agit d'en limiter les excès en reconnaissant l'importance morale du bien-être animal. C'est ici que se situent les associations de protection des animaux et dans cette optique que sont produites puis appliquées les textes sur le bien-être animal, dans les législations françaises et européennes.

Dans les années '70, les premières associations de libération animale voient le jour et les universitaires commencent à s'emparer de la question. En 1975, paraît l'ouvrage du philosophe australien, Peter Singer, qui marque le lancement théorique du mouvement de libération animale. Après la lutte contre l'esclavagisme et le sexisme, il s'agit désormais de mener celle contre le spécisme. Le spécisme est alors défini comme « *l'idéologie qui justifie et impose l'exploitation et l'utilisation des animaux par les humains de manières qui ne seraient pas acceptées si les victimes étaient humaines. [...] La lutte contre ces pratiques et contre l'idéologie qui les soutient est la tâche que se donne le mouvement de libération animale* » (<http://www.cahiers-antispecistes.org/spip.php?article13>) Les deux principaux points de l'ouvrage de Singer sont d'une part que les animaux ayant des capacités mentales égales ou supérieures à un handicapé mental, il doit leur être reconnu une égale considération de leurs intérêts à vivre et à exprimer leurs volontés et leurs émotions. D'autre part, la libération des animaux domestiques ne peut se réaliser qu'en en réduisant le nombre de ceux-ci par la limitation des naissances. Si l'ouvrage de Singer est le sous-bassement des théories du droit des animaux, il lui est reproché d'être utilitariste. C'est-à-dire que pour le bien du plus grand



nombre, il est possible de sacrifier quelques individus. En effet, dans l'utilitarisme toutes les vies ne se valent pas et l'égalité de considération des intérêts n'équivaut pas à une égalité des droits. Des auteurs tels que Francione ou Regan vont revendiquer que tous les animaux (humains et non humains) sont égaux et, par conséquent, tous doivent bénéficier de droits négatifs inviolables : ne pas être tués, torturés, détenus arbitrairement, réduits en esclavage. L'abolitionnisme est le mouvement le plus extrême. Le terme d'abolitionnisme fait référence à l'abolition de l'esclavage car la domestication est perçue comme intrinsèquement injuste, violant les droits de base des animaux et portant atteinte à leur intégrité physique. Toutefois, pour ces auteurs, les animaux domestiques sont dégénérés, contre nature et ayant été élevés pour être « dociles, malléables, stupides et dépendants » (Kymlicka et al., 2016). C'est pourquoi, ils sont incapables de vivre dans un espace naturel propre aux conditions de leur espèce. Aussi, la libération animale ne peut se réaliser qu'en arrêtant de faire naître et d'élever des animaux domestiques.

Récemment, en parallèle des théories abolitionnistes du droit des animaux, des juristes ont conceptualisé le concept d'une citoyenneté accordée aux animaux. Pour Kymlicka et Sue (2016), accorder la citoyenneté aux animaux est l'assurance de leurs reconnaître les droits inaliénables tout en continuant à vivre avec eux. Ils proposent de définir trois modèles de citoyenneté, en fonction de leurs relations avec les humains. Les animaux sauvages seraient considérés comme souverains sur le modèle des ethnies ayant un territoire propre dans un pays donné. Les animaux liminaires considérés comme des résidents ; c'est-à-dire des travailleurs expatriés. Enfin, les animaux domestiques auxquels on donnerait la citoyenneté. D'après les auteurs, l'attribution d'un statut de citoyen aux animaux ne dépend pas de leurs capacités intellectuelles mais des liens qu'ils entretiennent avec la communauté politique. Ils s'appuient sur le modèle de la citoyenneté accordée aux handicapés mentaux, où des personnes formées et de confiance aident ceux-ci à exprimer leur volonté en traduisant leurs signes communicatifs.

L'imbrication des travaux universitaires et les actions menées par les associations de défense des animaux se sont installés dans le débat public et mis à l'agenda politique.

2.1.2 Les impacts politiques et sociétaux

J. Michalon (2017) indique que la conférence *Minding Animals* qui s'est tenue en 2009, en Australie, avait justement pour ambition de fusionner le monde universitaire et l'activisme (Michalon, 2017). Les premiers développant les argumentaires scientifiques légitimant les actions militantes des seconds, notamment dans les médias. Ce fut, par exemple, le cas en 2015, lorsque l'association L214 a diffusé des images, tournées en caméra cachée, montrant les conditions d'abattage des chevaux à l'abattoir d'Alès. L'objectif premier de ce type de vidéos est de faire appel à la conscience primaire, c'est à dire à l'émotion (Traïni, 2011). Dès lors, le but est d'obtenir la cessation des préjudices faits aux animaux grâce aux travaux normatifs des philosophes et des juristes en matière de droit animal. Plus généralement, de faire de l'animalisme le courant éthique qui instaure de nouvelles valeurs morales à l'ensemble de la société.

Les associations de défense animale sont de puissantes lobbyistes, tant au niveau national qu'europpéen. Par exemple, l'Eurogroup For Animals, composé d'associations de protection des animaux et d'associations de défense des animaux, rédige les rapports sur les conditions de vie des animaux commandés par les parlementaires européens, réunis dans l'Intergroup For Animals. C'est dans ce cadre qu'est paru en 2015, « Removing the Blinkers » (Enlever les œillères), sur la condition des équidés en Europe (<http://www.worldhorsewelfare.org/Removing-the-Blinkers>). Enfin, l'action politique des théoriciens du droit animal et des associations de défense des animaux est légitimée avec la fondation politique de partis des animaux et l'élection de représentants.

Installée dans le débat public, la critique politique antispéciste se radicalise avec la promotion du véganisme comme seul mode de vie en phase avec l'abolition de l'esclavage animal. Le véganisme refuse toute forme d'exploitation animale : produits alimentaires, produits vestimentaires, loisirs et spectacles animaliers.

2.2 Diffusion et réception des théories du droit des animaux dans les mondes équins

2.2.1 Les critiques menées à l'encontre des mondes équins

La première marque de ces nouvelles sensibilités est bien évidemment la question du statut du cheval comme animal de compagnie et les campagnes menées contre l'hippophagie. Cette perception du cheval comme un animal de loisir, de compagnie explique en partie la récente augmentation du taux de TVA, dans le secteur des sports équestres, hippiques et le loisir. Augmentation qui a été reçue positivement par le mouvement animaliste car mettant fin aux privilèges de l'exploitation hippique (<https://www.vegactu.com/actualite/une-hausse-de-la-tva-fait-cabrer-la-filiere-hippique-francaise-2066/>)

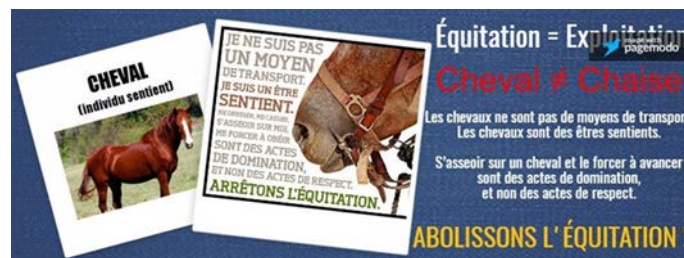
Les entretiens que j'ai menés, jusqu'à présent, montrent des différences significatives entre les générations sur la question de la boucherie chevaline. L'ensemble des personnes interrogées ne remet pas en cause



l'hippophagie, même si nombre d'entre elles se refusent à manger de la viande de cheval. En revanche, si les anciennes générations reconnaissent avoir envoyé des chevaux à l'abattoir, cela apparaît comme unimaginable auprès des jeunes générations. Les générations intermédiaires varient entre les deux positions ou évoquent la responsabilité du marchand de chevaux quand ils sont loués ou envoyés à la retraite. Par ailleurs certains dirigeants de centre équestre mettent en place diverses stratégies pour assurer une retraite à leurs chevaux : retraite précoce en vendant des chevaux d'expérience à des particuliers, mise en garde dans des associations ou quand cela est possible dans leurs propres prés. Dans les deux derniers cas, des photos sont prises pour prouver que les chevaux sont bien heureux à la retraite.

Les autres principales campagnes officielles des associations de défense animale, concernant les équidés, portent sur les manèges à poney et les calèches touristiques. Sans être officielles, on trouve de plus en plus de critiques à l'encontre des sports hippiques et des sports équestres, surtout sur les réseaux sociaux. Les courses hippiques sont principalement visées quant à l'âge des chevaux et l'aspect capitalistique de leur utilisation. Cela en fait une cible plus facile que les sports équestres qui ont une dimension de loisir et démocratique plus forte. Néanmoins, chaque incident évoqué sur les réseaux sociaux est soumis à la vindicte publique. Par exemple, en 2016, Pénélope Leprévost dut adresser des excuses publiques pour avoir remis aux ordres, un peu sèchement, son cheval lors d'un concours international. De même, se diffuse sur les réseaux sociaux, des argumentaires expliquant en quoi l'équitation est une exploitation et pourquoi il faut l'abolir.

Illustration I : Exemple de message animaliste à l'encontre de l'équitation
Illustration I: Exemple of animalist message against equitation



<https://www.facebook.com/equitationexploitation/photos/a.117021585684356.1073741827.117013342351847/117020639017784/?type=3&theater>

Les cibles clés des associations de défense des animaux sont les enfants, les adolescents et les personnes sensibles, en faisant appel à leurs émotions. La Fédération Française d'Équitation explique que la baisse du nombre de licenciés – surtout la catégorie poney – est due à l'augmentation du taux de TVA et à la modification des rythmes scolaires. La diffusion virale, sur les réseaux sociaux, de ce type d'images pourrait s'ajouter aux explications avancées par la FFE.

2.2.2 La prise en considération des remises en cause

A partir des premiers entretiens que j'ai menés, on peut constater qu'au niveau des professionnels de terrain, il y a une nette sous-estimation de l'impact du mouvement animaliste. Pris dans leur travail et leur vie quotidienne avec les chevaux, certains ne connaissent absolument pas l'existence de telles associations, et pour la majorité il s'agit de quelques énergumènes ou d'un simple effet de mode. Ceux qui, par leurs fonctions, sont plus détachés de la quotidienneté avec les chevaux, s'interrogent sur la montée en puissance du courant animaliste et la temporalité des remises en cause directes des relations humains-chevaux. Par exemple, les spectacles d'équitation classique continuent d'attirer du public du fait du prestige de certaines formations, mais du fait des nouvelles sensibilités, il leur est, de plus en plus, préféré des spectacles présentant des chevaux en liberté.

Au vu des entretiens menés, les professionnels les plus exposés aux critiques animalistes sont ceux qui travaillent avec des chevaux de trait, tant dans le monde agricole qu'en ville. Ils parlent spontanément du véganisme. Quatre ont eu maille à partir avec des militants, dont une évoque un harcèlement. Si pour les trois autres, il y a eu confrontation directe, il n'en a pas été ainsi pour la personne harcelée où tout s'est réalisé sur les réseaux sociaux. Dans chaque cas, il a été affirmé l'impossibilité de pouvoir discuter avec les militants ou sympathisants. En revanche, le responsable des maringotes emmenant les touristes du parking au pied du Mont Saint Michel, rapporte de simples remarques désobligeantes. Il en est de même pour les agents de police qui évoquent des reproches anecdotiques, mais pour eux le fait d'incarner l'autorité les limite d'autant plus.



Le développement d'une « *culture équestre baroque, hédoniste et sentimentale* » (Digard, 2007) issue de l'évolution sociétale à partir des Trente Glorieuses et la montée du courant animaliste engendrent de nouvelles représentations des liens entre humains et chevaux, un glissement du statut du cheval dans la société et la reconfiguration des métiers avec les chevaux.

2.3 Les nouvelles carrières du cheval

2.3.1 Les métiers du care

Présente en France dès les années '70, l'équithérapie ne connaît un réel essor que depuis une dizaine d'années. Parallèlement à l'équithérapie, d'autres formes de métiers se développent où les savoir-faire du cheval sont complétés par ses savoir-être. Les métiers de la médiation ou, plus récemment encore, l'équicoaching envisagent le cheval pour ce qu'il représente : un animal sensible, pacifique, immédiatement sympathique. La relation avec le cheval se fait majoritairement à pied, donnant l'impression d'une moindre contrainte pour l'animal. La majeure partie des chevaux employés dans ces nouveaux métiers sont des chevaux qui travaillent dans les centres équestres. Même si, l'on retrouve des compétences communes entre les métiers, notamment au niveau des savoir-être, être formateur est différent de prendre soin ou d'être « psychologue ». En effet, il est demandé au cheval l'ajustement permanent de son attitude à celles des personnes dont il a la charge. Il s'agit d'un cadrage moral (Mouret, 2017), d'un travail émotionnel qui lui impose une grande discipline.

Bien que fortement mis en valeur, le travail des chevaux dans les métiers du care ou de la médiation n'échappe pas aux interrogations quant à leurs conditions d'utilisation. Dans un article récent, la journaliste Nathalie Picard (2017) évoque les recherches menées par des vétérinaires et des éthologues sur le bien-être des animaux thérapeutes et leur possible souffrance.

Toutefois, la question de la souffrance des chevaux au travail, ne peut pas être réduite à des paramètres physiologiques et comportementaux. Elle doit s'inscrire dans le cadre plus large de l'analyse des conditions et de l'organisation du travail, incluant ainsi les relations de travail entre humains et chevaux. D'autant plus, qu'il ressort des entretiens la corrélation entre le plaisir ou la souffrance ressenti par le cheval et par l'humain, dans le cadre du travail. Plus la relation est privilégiée plus la corrélation est forte.

Dans un travail du care, le cheval doit acquérir de nouvelles compétences, principalement de manière empirique, car il n'y a pas de formation spécifique qui leur est consacré, comme c'est le cas pour les chiens guides d'aveugles (Mouret, 2017). En revanche, dans le cas de chevaux sportifs de haut niveau, on assiste à l'émergence de centres qui accompagnent les chevaux dans leur reconversion.

2.3.2 Les reconversions

Bien souvent, les meilleurs chevaux - sportifs de haut niveau - ont une seconde carrière en tant que reproducteurs. Dans les sports équestres, les chevaux hongres et les « moins bons » sportifs sont vendus à des jeunes cavaliers ou des cavaliers amateurs, avec qui ils pourront poursuivre leur carrière mais sur des épreuves moins importantes. L'autre intérêt de vendre ces chevaux à des particuliers est de leur assurer une retraite et une fin de vie dans un pré.

La carrière d'un pur-sang est extrêmement courte, moins de cinq, six ans ; celle des trotteurs d'à peine une dizaine d'années. Des circuits informels de reconversion, le bouche à oreille, permettaient à certains chevaux de course d'intégrer les sports équestres ou les loisirs de randonnée. Face à la montée des nouvelles attentes sociétales, et surtout pour répondre aux critiques concernant les chevaux de course envoyés à la boucherie après leur carrière, des écuries de reconversion se créent. Il s'agit alors de réorienter les chevaux de course vers les sports équestres en les formant aux savoir-faire inhérents. En effet, dans les cas de reconversion informelle, le cheval n'ayant pas les bons codes ni le sens de ce qu'on attend de lui, se mettait en danger ainsi que son cavalier, provoquant des abandons. Les principaux buts de ces centres sont donc d'assurer une plus longue carrière et longévité au cheval ; mais, surtout les conditions de réussite de la reconversion : sens de ce qui est attendu du cheval et adéquation entre les capacités et le caractère du cheval et ceux du futur propriétaire.

Les reconfigurations des métiers du cheval tendent vers une aspiration des usagers à privilégier les relations qui considèrent le cheval plus pour ce qu'il est que pour ses fonctions. C'est en ce sens que s'entend l'engouement pour l'équitation éthologique jugée plus éthique et moins contraignante vis-à-vis du cheval.

2.3.3 Une équitation sans contrainte ?

L'équitation classique est de plus en plus critiquée voire dénigrée car perçue comme brimant le cheval, l'empêchant s'exprimer librement. Dans un article, sur le statut du cheval dans la société, Eric Baratay (2013)



évoque ce début de désaffection en ces termes : « *Sa vision [Bartabas] du cheval de travail n'est pas partagée par le public. D'ailleurs, je suis frappé de voir se développer la diffusion d'une nouvelle équitation sans aucune violence. Sans mors, sans éperon, instituant une nouvelle relation avec le cheval. Elle rencontre beaucoup de succès auprès des jeunes générations. Avoir un lien très fort, amical, sensible avec les chevaux. Avec Bartabas on « force » le cheval, alors qu'avec ce type d'équitation, dont l'origine est anglaise, c'est la coopération. Le cheval a envie de faire quelque chose avec vous : marcher, faire de l'exercice, il collabore.* » Cette équitation sans violence parce que sans « artifice » devient l'idéal dans la représentation d'une jeune femme à cru, en cordelette et au galop sur une plage. Cette image idyllique d'une communion totale avec le cheval n'est en réalité qu'un leurre. Obtenir un tel résultat nécessite des heures et des heures de travail, cache d'autres moyens coercitifs et peut créer d'autres inconforts chez le cheval. Le mode de l'équitation éthologique venue des Etats Unis comporte également son lot de coercition. Par ailleurs, l'idée de prendre connaissance du cheval dans sa totalité : morphologie, déplacements, caractère... n'est pas nouvelle. Dans les traités d'équitation de Xénophon ou ceux de la Renaissance (Pluvinel, La Guérinière...) cette connaissance totale du cheval – espèce et individu – sont des étapes préalables au travail avec les chevaux et sont la marque de l'*Homme de cheval*. Mors et éperons ne sont pas initialement des objets de violence ; mais par le tact équestre et la légèreté des aides, des outils qui par leurs actions et leur précision aident le cheval à comprendre le sens de ce qu'on attend de lui, c'est-à-dire de son travail. En réalité, en équitation classique, il s'agit de faire une demande de tâche à un cheval et le laisser la réaliser. Elle en appelle à l'initiative, à l'agentivité du cheval et à sa collaboration dans le travail. De même, il y a un ensemble de préceptes en faveur de la reconnaissance du travail bien fait par le cheval. Et c'est bien là tout l'intérêt que peut avoir le cheval à travailler. Les chevaux ont une intelligence corporelle et affective, c'est donc dans la reconnaissance de ce travail bien fait qu'ils trouvent tout l'intérêt à travailler avec des humains. Travailler avec des chevaux est avant tout un long compagnonnage. C'est l'absence de précision de la tâche qui met le cheval dans l'inconfort voire en souffrance puisqu'il doit répondre par lui-même à deux questions : qu'est-ce que je dois faire ? Comment je m'y prends ?

Le travail sans contrainte n'existe pas. Quelle que soit sa forme, toute relation avec un cheval dans le but de réaliser une œuvre commune est un travail qui nécessite un engagement subjectif tant du cavalier que du cheval.

3 Conclusion

Les métiers propres à la relation humains-chevaux se sont continuellement ajustés aux époques et aux révolutions sociétales. Aujourd'hui, les mondes équins ont plusieurs défis à relever pour assurer la pérennité des liens. Il est, avant tout, nécessaire de caractériser les conditions éthiques, socio-économiques et la vision politique des relations de travail entre humains et chevaux afin de répondre aux grands enjeux sociétaux. J'ai centré cette communication, sur les remises en cause liées aux théories du droit des animaux. Il faut préciser que la réception de celles-ci est facilitée par deux principales mutations sociétales : l'urbanisation et la révolution technologique 4.0.

Au fil des générations, l'attachement au monde rural s'est effiloché jusqu'à se rompre. Depuis les années '80, les nouvelles générations n'ont, pour ainsi dire, plus aucun parent vivant à la campagne. Les animaux de ferme sont devenus invisibles. Loin, la vie de ces animaux est fantasmée et le dévoilement de leurs conditions de vie, en système industriel, renforce la critique animaliste. Jusqu'à présent, le cheval est le dernier grand animal auquel les humains peuvent avoir directement accès. Mais, le développement des travaux sur le bien-être des chevaux, pose la question éthique de la légitimité des centres équestres en milieu urbain. La sociologie des relations de travail entre humains et animaux permet, notamment, de repenser les conditions de vie et de travail des chevaux en milieu urbain afin de préserver leur présence en ville et le contact avec la population.

Par ailleurs, depuis une trentaine d'années, les représentations sociétales du travail se transforment. La question de l'importance du travail, comme élément de réalisation de soi et de construction identitaire, semble décliner au profit du hors travail, des centres d'intérêt. Le travail est perçu comme un mal nécessaire afin d'obtenir les moyens financiers de s'accomplir ailleurs. Cela est renforcé par l'essor des nouvelles technologies : robotisation, virtualisation, intelligence artificielle... Cette industrie 4.0 tend à rendre obsolète certains métiers et la place des animaux dans la société. Les métiers du cheval ont toujours rendu compte du mode de vie des humains. C'est pourquoi, il faut inscrire les relations de vie et de travail avec les chevaux - et plus largement avec les animaux domestiques - dans une vision politique et scientifique à long terme.



Remerciements

L'auteur remercie l'IFCE et le Fonds EPERON de lui donner les moyens de réaliser cette étude. Elle remercie également, les personnes ayant accepté de participer aux entretiens.

Références

- Alain, 2015 (1ère ed.1932). *Propos sur l'éducation, suivis de Pédagogie enfantine*, Presse Universitaire de France, collection Quadrige.
- Baratay E., 2013. *Le statut du cheval dans notre société*, Agrobioscience. *Faire controverses*. <http://www.agrobiosciences.org/animal-116/article/le-statut-du-cheval-dans-notre-societe#.WkUw3nkiHIU>
- Dejours C., 2013 (1ère ed. 2009). *Travail vivant. Tome 2 : Travail et émancipation*, Paris, Payot.
- Demazière D., Gadéa C. (dir.), 2009. *Sociologie des groupes professionnels : acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte.
- Digard J. P., 2007. *Une histoire du cheval*, Paris, Actes Sud.
- Kymlicka W., Donaldson S., 2016 (1ère ed. 2011 en anglais). *Zoopolis: une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma éditeur.
- Michalon J., 2017. « Les Animals Studies peuvent-elles nous aider à penser l'émergence des épistémès réparatrices ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2017/3 (11) : 321-349.
- Michalon J., Doré A., Mondémé C., 2016. « Une sociologie avec les animaux : faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux ? », *SociologieS [en ligne]*, Dossier, *Sociétés en mouvements, sociologie en changement*, mis en ligne le 07 mars 2016, consulté le 20 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5329>.
- Mouret S., 2017. « Apprendre à prendre soin. La centralité du travail dans l'éducation des chiens guides d'aveugles », *Ecologie & Politique, Travail animal, l'autre champ du social*, (54) : 87-102.
- Picard N., 2017. « Animal thérapeute : leur bien-être à l'étude », 6 décembre 2017, *Le Monde.fr*, http://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/12/04/animal-therapeute-leur-bien-etre-a-l-etude_5224398_1650684.html
- Porcher J., 2017. "Le programme ANR COW: l'ouverture d'un front de recherches inédit sur le travail animal", *Natures Sciences et Sociétés*, (25): 172-179.
- Porcher J., 2013. « Faire société avec les animaux ? », *Journal International de Bioéthique*, (33) : 55-63.
- Roche D., 2015. *Histoire de la culture équestre XVIème- XIXème, Tome 3 : Connaissance et passion*, Paris, Fayard.
- Singer P., 2012 (1ère ed. 1975 en anglais), *La libération animale*, Paris, Éd. Payot & Rivages.
- Theofanopoulou C., Gastaldon S. *et al.*, 2017. *Self-domestication in Homo sapiens : Insights from comparative genomics*, <http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0185306>.
- Traïni C., 2011. « Les émotions de la cause animale », *Politix*, (93) : 69-92.